

le 29 d'Avril 1775 apres les publications de
 trois bans faites par trois dimanches consécutifs
 au presne de la messe paroissiale de St. folquin a.
 visées entre Charles et Antoine Collart fils de
 Nicolas et Jeanne Bernasse manouvrier en la paroisse
 susdite et entre Claire Marguerite Percein fille
 de Martin et Marie Labaud aussi manouvrier auct.
 lieu n'ayant trouvé aucun empêchement qui

pu empêcher leur prétendu mariage je
 soussigné Curé de la paroisse susdite j'ay ledit
 Charles Antoine Collart et Claire Marguerite
 Percein conjoints dans le sacre lien de mariage
 en présence de Martin Crognier fils de Charles
 et Bonne auct. lieu Jacques Payelle fils de
 Pierre et Catherine Bernasse manouvrier auct.
 visées petronille Crognier sœur dudit Martin
 et Marie Louise Renaud fille de Antoine et
 Marie Louise Grasse tonnelier en la ville de
 St. ouer Claire Marguerite Percein, Martin
 Crognier et Jacques Payelle ont déclaré ne sçavoir
 rien de pourquoy a proposé leur marque ordinaire
 les autres ont signé avec moy Charles Collart

Marque de Claire Marguerite Percein

Marque de Martin Crognier

Marque de Jacques Payelle

Personnelles Crognier Marie Louise Renaud

[Signature]

M.1705.10.29

Le 29 d'8bre 1705 apres les publications de trois bans faites par trois dimanches consecutifs au prosne de la messe paroissiale de st folquin a wisernes entre **Charle Antoine bollart** fils de Nicolas et jenne bernaste manouvrier en la paroisse susdite et entre **Claire Marguerite sterein** fille de Martin et Marie heban aussi manouvrier audit lieu nayant trouvé aucun empeschement qui pu empescher leur pretendu mariage, je soussigné curé de la paroisse susdite , ay ledit Charle Antoine bollart et Claire Marguerite sterein conjoin dans le sacré lien du mariage en presence de Martin brogniart fils de Charle labourier au dit lieu jacques payelle fils de pierre et Catherine bernaste manouvrier au dit wisernes petronille brogniart soeure dudit Martin et Marie louise Renau fille de Antoine et marie louise grasser tonnelier en la ville de st omer Claire Marguerite sterein, martin brogniart et jacque payelle ont déclaré ne scavoir escrire ont pourtant apposé leur marque ordinaire les autres ont signé avec moy *charle bolle...*

Marque de Claire Marguerite + Sterein

Marque de Martin + brogniart

Marque de jacques + payelle

Petronelle broniar marie louise renault

J Le Chatelain